

FICHE APPEL A PARTICIPATION ANIMATIONS ÉTÉ 2022

Afin d'accompagner la dynamique associative et de développer une programmation estivale de qualité, la Ville lance un appel à participation à destination des associations pontoises, acteurs majeurs du développement du bien vivre à Pont de Claix.

Notre ambition, permettre aux pontois d'accéder dans leur commune à des temps de découverte de pratiques sportives, culturelles, scientifiques...; éveiller la curiosité à tout âge et sortir de son quotidien à deux pas de chez soi.

Cette démarche est aussi un moyen pour retisser le lien entre habitants et associations, de faire découvrir ou re-découvrir vos activités

La programmation estivale des animations doit poursuivre divers objectifs :

- ▢ Proposer des activités accessibles à tous (notamment pour ceux qui ne partent pas en vacances)
- ▢ Proposer des activités et des animations de proximité, en pied d'immeubles, sur l'espace public
- ▢ D'associer, autant que possible, les usagers, les habitants et les acteurs associatifs à la programmation estivale

Principe général

- **sur des créneaux de 18h à 20h les mardis ou jeudis soirs**
- **ouverte à tous**
- **espace public**

Quand?

- **Du 7 juillet au 31 juillet puis du 16 août au 23 août en différents lieux de la Ville** (Place Salvador Allende, Olympiades-Kiosque, Parc Rosa Parks aux Iles de Mars, Place Nelson Mandela ou Parc Simone Lagrange...)
- **Du 1 août au 14 août au Parc Simone Lagrange**

A vous de jouer ?

C'est l'occasion pour les associations de faire connaître vos activités au public et de participer à un projet avec d'autres acteurs de la vie locale.

Si vous souhaitez nous proposer des animations organisées par votre association, merci de nous fournir les informations suivantes

Dénomination activité <i>Initiation / Atelier/Chasse au trésor/ Quizz/ expo</i>	
Description de son contenu <i>Quizz – épreuves sportives et questions Atelier libre de renforcement musculaire pour adultes...</i>	
Besoin matériel <i>(tables / tapis...)</i>	
Disponibilité pendant la période estivale Mardi et ou jeudi 18 h à 20h <i>Dates à renseigner</i>	
Intervenants de l'association disponibles <i>(éducateur sportif / bénévole / autre...)</i>	
Public cible <i>(Enfant, adulte...)</i>	

Retour avant le 15 avril 2022 au service Vie Associative et ESS

vie.associative@ville-pontdeclaix.fr ou par courrier à la

Maison des Associations 29, avenue du maquis de l'Oisans 38 800 LE PONT DE
CLAIX